

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et le foncier

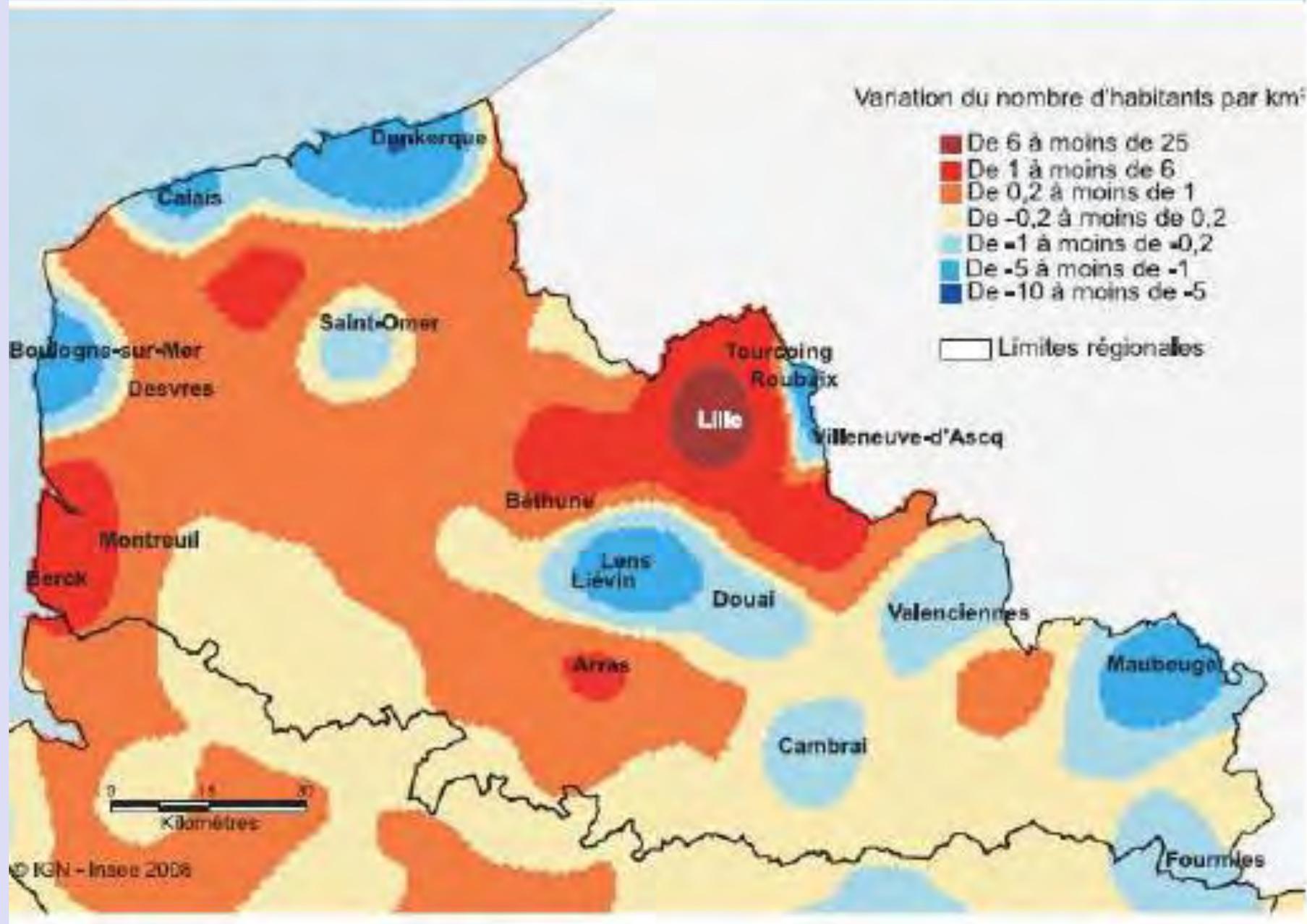
Un territoire, des outils, de l'expérimentation



PNR Caps et Marais d'Opale

1. L'état des lieux

Carte 4 : VARIATION ANNUELLE DE LA DENSITÉ DE POPULATION - 1999 ET 2006

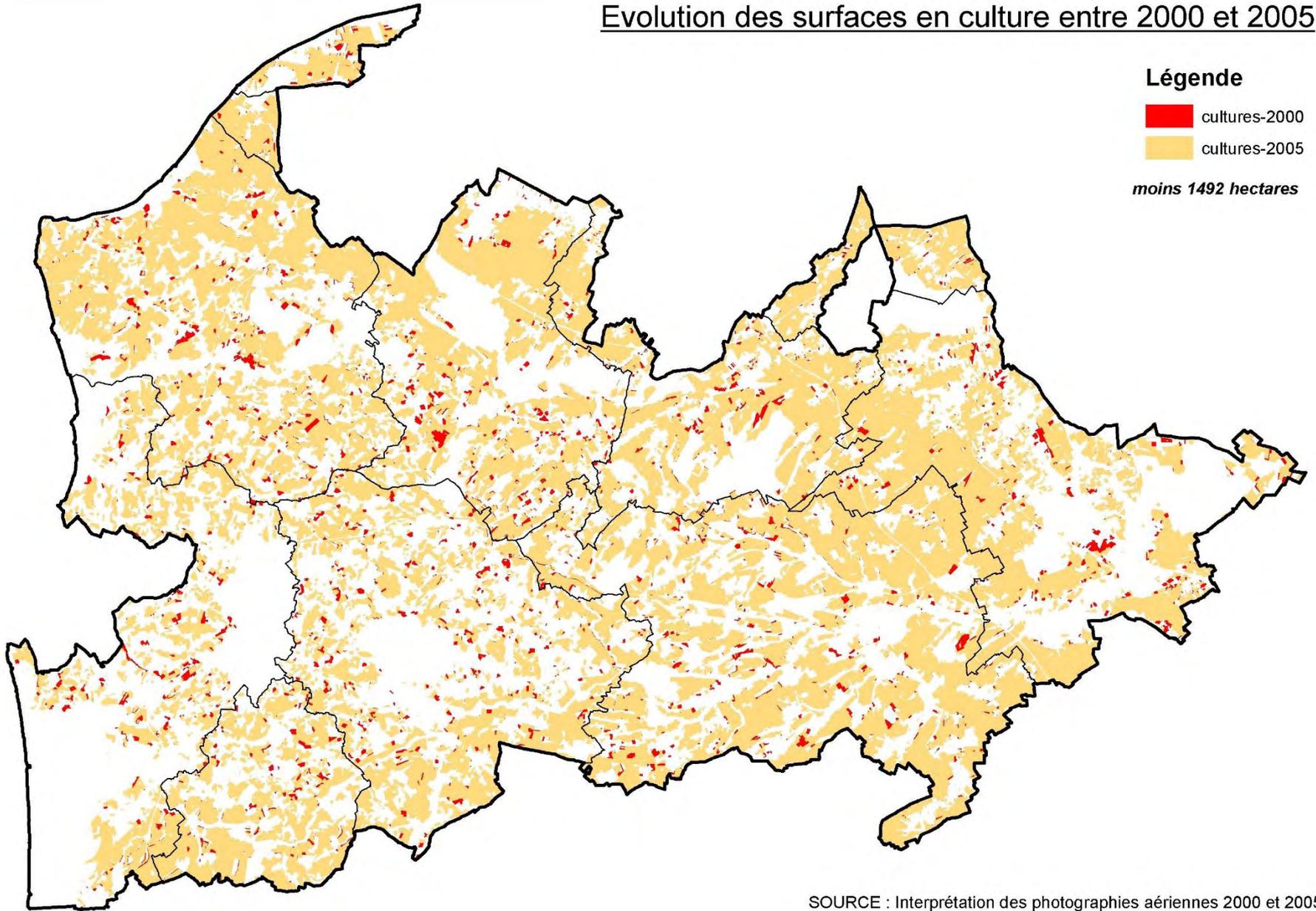


Evolution des surfaces en culture entre 2000 et 2005

Légende

- cultures-2000
- cultures-2005

moins 1492 hectares



SOURCE : Interprétation des photographies aériennes 2000 et 2005

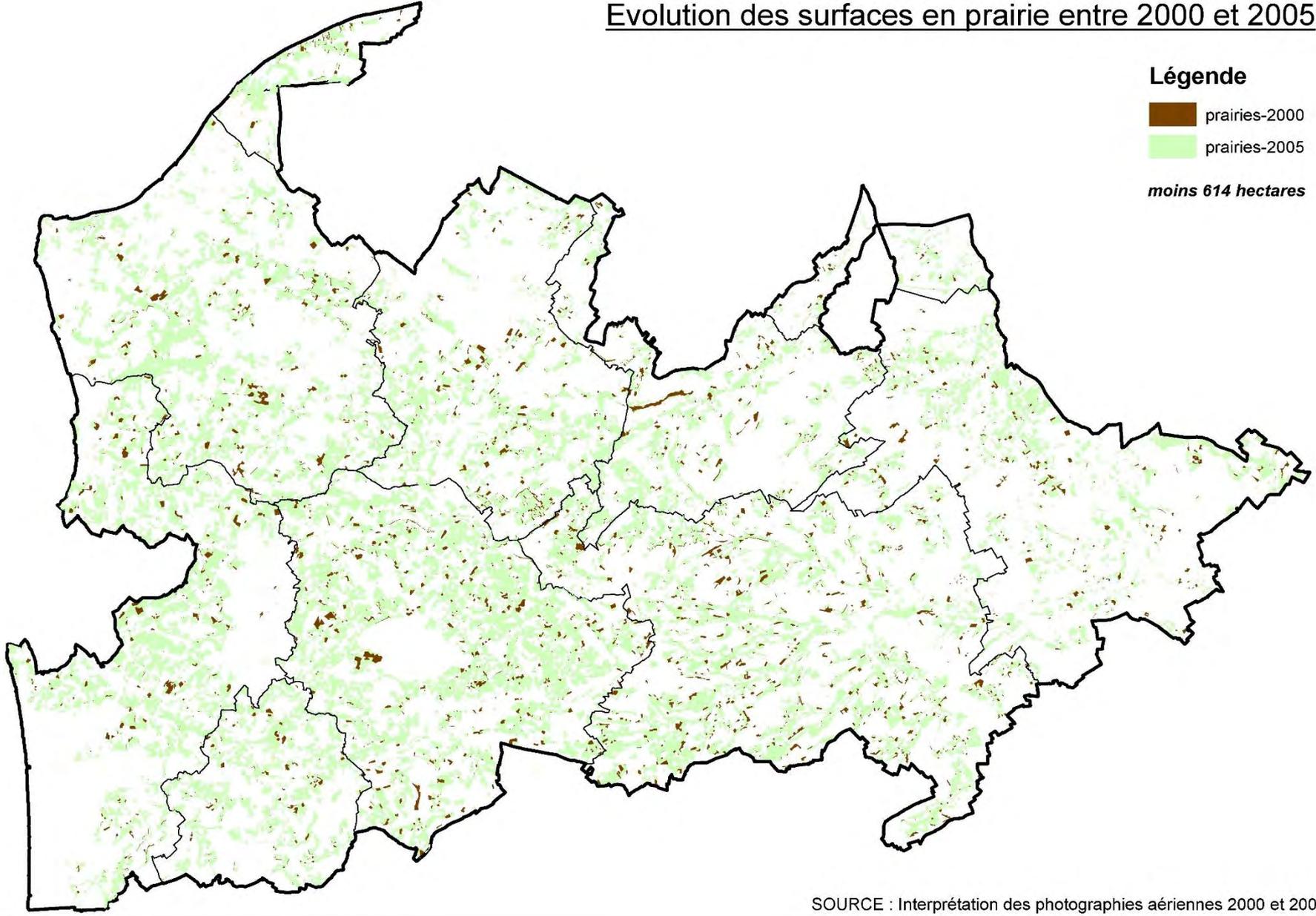
**comité syndical du 20 décembre
2008-PNRCMO**

Evolution des surfaces en prairie entre 2000 et 2005

Légende

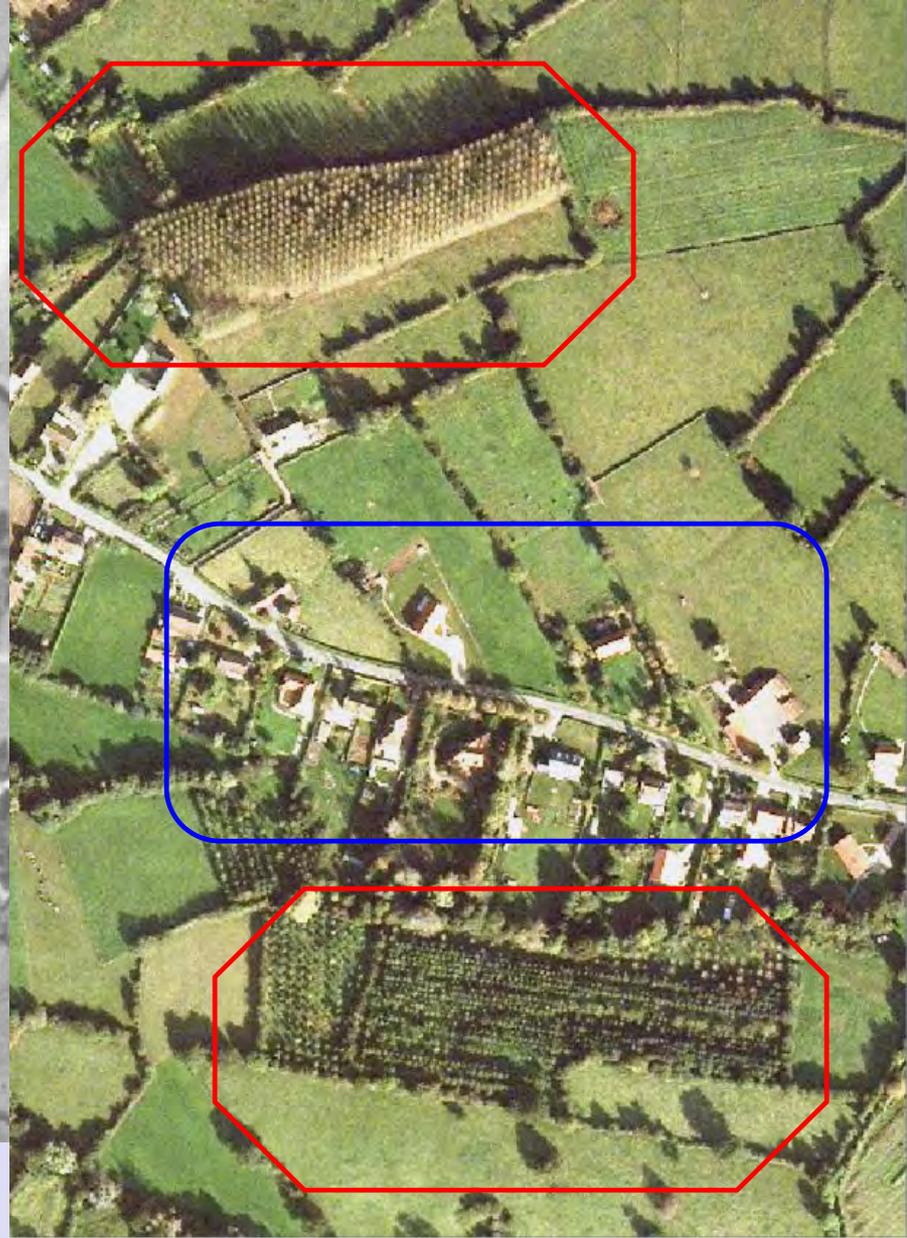
- prairies-2000
- prairies-2005

moins 614 hectares



SOURCE : Interprétation des photographies aériennes 2000 et 2005

comité syndical du 20 décembre
2008-PNRCMO



2/ La charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

- **Orientation 13 : Planifier l'aménagement du territoire en assurant une gestion économe de l'espace**
- Mesure 38 : Maitriser l'étalement urbain.
- Mesure 39 : Développer des projets urbains innovants en matière de nouvelles formes urbaines.
- Mesure 41 : Gérer de manière économe le foncier agricole : enjeu taux d'artificialisation limité à 3%

Deux chiffres clefs

Entre 2000 et 2010

- 2765 ha de perte de Sau

15% taux de boisement

Réinventons notre Parc...



3/ La mise en œuvre de la charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

INFORMER

Le guide foncier ; travail partenarial

SENSIBILISER

Conférence et voyage à destination des élus sur les enjeux de l'urbanisme durable

ACCOMPAGNER

Suivi technique de l'élaboration des documents d'urbanisme

Accompagnement projet d'habitat : nouvelles formes urbaines, enjeu de la densité

EXPERIMENTER

Zap de Condette

PPEANP des Trois-Pays

Agir sur le volet foncier pour développer l'agriculture biologique : Des outils existent

La politique foncière est une clé du développement économique, urbain, rural et de la préservation des espaces naturels. Pour permettre l'installation d'agriculteurs bios, plusieurs outils sont à disposition des collectivités :

➤ L'acquisition foncière : une démarche concrète aux effets visibles à court terme

- Identifier le foncier
- Evaluer le potentiel des terres pour la mise en place d'une production bio
- Identifier/rechercher des porteurs de projets
- Acquérir les terres
- Permettre l'installation en agriculture biologique



➤ Le portage foncier : la mise en réserve de terres agricoles

- Portage foncier via la SAFER ou l'EPF
- Stockage direct par la collectivité



→ Plus d'info sur devlocalbio.org